

INSCRIPTION AU PÈLERINAGE À TAIZÉ du 12 au 19 avril 2026

À retourner avant le **1er mars 2026**

Je soussigné(e), père / mère

.....

Adresse:

.....

Code postal : Ville :

Tél. pendant le séjour :

Courriel :

Autorise mon fils/ma fille



Né(e) le :

Courriel : Tél. portable :

à participer au pèlerinage à Taizé du 12 au 19 avril 2026 avec le diocèse d'Angers.

J'autorise / Je n'autorise pas le diocèse d'Angers à utiliser les photos sur lesquelles figure mon enfant.

Je déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche.

Je joins :

- Les photocopies de l'attestation de la carte vitale et de la complémentaire santé.
- La fiche sanitaire complétée avec précision.
- le règlement.

en ligne (à privilégier)

chèque à l'ordre de :
Association diocésaine

espèces

<https://jeunes.diocese49.org/taize/>

Date et signature du responsable :



Charte - Engagement

En participant au pèlerinage de la Confiance à Taizé avec mon diocèse, je vais vivre une expérience de foi avec d'autres et avec la communauté des Frères. Pour cela, j'accepte de me laisser bousculer et rejoindre par ce qui m'est proposé, de jouer le jeu de la vie communautaire et fraternelle.

Aussi, je m'engage à :

- participer aux temps d'échange prévus par la communauté et par mon diocèse.
- participer aux 3 temps de prière quotidienne avec la communauté des frères de Taizé.
- participer aux tâches quotidiennes demandées par les frères pour l'entretien des lieux.
- respecter le silence pendant les temps de prière et durant la nuit.
- respecter les horaires tout au long de la journée.
- avoir regagné mon dortoir à 23h00 au plus tard.
- n'apporter, ni consommer aucune substance interdite à Taizé (alcool ou autre) durant le séjour.
- ne pas quitter le village pendant toute la durée du séjour.
- laisser à la maison enceinte portative, jeux vidéo et tout autre objet électronique.
- avoir un usage modéré de mon téléphone portable tout au long de la journée et à l'éteindre dès que je rentre dans l'église.

En cas de manquement à ces règles et/ou si mon comportement nuit à la vie fraternelle, je pourrais être renvoyé(e) à mon domicile, aux frais de mes parents.

Signature du/de la jeune :

Signature des parents :

Frais d'inscription

Le montant de l'inscription est de **186 euros**.

Les frais ne doivent pas être un obstacle. N'hésitez pas à en parler avec l'animateur de votre enfant ou à prendre contact avec la responsable du service Jeunes, Isabelle LOYAT, iloyat@diocese49.org.

Attention : ce tarif est valable jusqu'au 13 février 2026. Au-delà et jusqu'au 1^{er} mars, il sera de 234 euros. Aucune inscription ne sera possible après le 1^{er} mars.

Désistement

Toute inscription est ferme et définitive et ne sera prise en compte qu'accompagnée de son règlement et de tous les documents demandés. Aucun remboursement ne sera fait sauf cas de force majeur (maladie, décès d'un proche, ...)